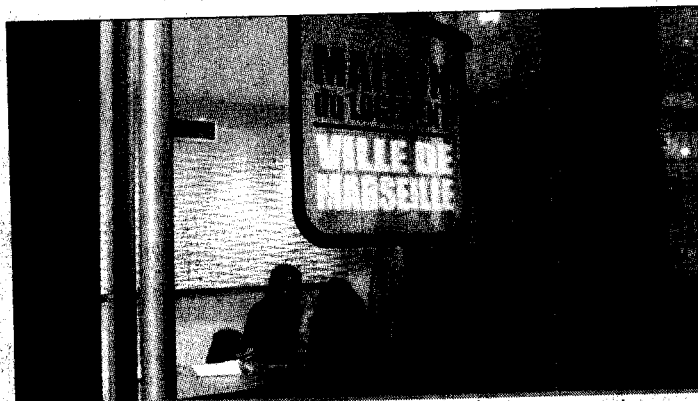


# Le chèque premier logement n'obtient pas encore les résultats escomptés

**Danièle Servant, adjointe au logement, se félicite** des résultats de la production de logements neufs en 2006. "L'objectif était de 6 000 logements sur le territoire de la Communauté urbaine en 2006, 7 000 ont été autorisés."

Au niveau du logement social, la Ville de Marseille a également dépassé ses quotas avec le lancement de 1 492 logements, alors que le Plan Local de l'Habitat (PLH) lui en imposait 1 000.

Tout irait donc bien dans le meilleur des mondes ? Pas réellement, puisque l'expérimentation du chèque 1<sup>er</sup> logement peine à démarrer. Alors que les objectifs étaient de 2 000 chèques en deux ans,



► La maison du logement, rue de la République, permet de se renseigner sur les aides à l'habitat de la Ville. / PH. PATRICK GHERDOUSSI

l'élue évoque le chiffre de 46 chèques. "La procédure est complexe ; il faudrait peut-être la revoir mais je rappelle que cette opération est menée à titre expérimental."

Et de détailler : "Sur les 46 chèques logement, un tiers a bénéficié à des personnes vivant dans du logement social." Mme Servant explique que de nombreux dossiers

sont en cours d'instruction, "avec des délais trop longs pour des gens qui veulent acheter car une fois l'accord obtenu, souvent l'appartement a été vendu à quelqu'un d'autre." En effet, 95 certificats d'éligibilité ont été délivrés. "Nous devons être rigoureux avec l'argent public", se défend Jean-Claude Gondard, secrétaire général de la Ville. D'autre part, si Mme Servant se félicite de la procédure de "coût maîtrisé" (20% du programme doit avoir des prix maîtrisés), elle lance une pique aux professionnels : "Nos partenaires (les promoteurs) ne vont pas au bout de leurs engagements." ■

**Florent Provansal**